



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-HUITIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le jeudi 22 novembre 2007 — N° 43

Président de l'Assemblée nationale :
M. Michel Bissonnet

QUÉBEC

La séance est ouverte à 10 h 01.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

Mme Jérôme-Forget, ministre des Finances, propose que le principe du projet de loi n° 34, Loi abrogeant la Loi constituant un fonds spécial olympique et modifiant d'autres dispositions législatives, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 34 est adopté.

M. Fournier, leader du gouvernement, propose que le projet de loi n° 34 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission des finances publiques.

La motion est adoptée.

Mme Jérôme-Forget, ministre des Services gouvernementaux, propose que le principe du projet de loi n° 38, Loi modifiant la Loi sur la Société immobilière du Québec, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 38 est adopté.

M. Fournier, leader du gouvernement, propose que le projet de loi n° 38 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission des finances publiques.

La motion est adoptée.

22 novembre 2007

Adoption

M. Béchar, ministre des Ressources naturelles et de la Faune, propose que le projet de loi n° 28, Loi modifiant la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 28 est adopté.

À 11 h 15, à la demande de M. Fournier, leader du gouvernement, Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, suspend la séance jusqu'à 14 heures.

La séance reprend à 14 h 03.

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

Dépôts de pétitions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Ferland (Ungava) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 3 485 citoyens et citoyennes de la circonscription d'Ungava, concernant l'octroi d'approvisionnements forestiers adéquats à Chantiers Chibougamau.

(Dépôt n° 676-20071122)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

À la demande de M. le président, Mme Marois, chef du deuxième groupe d'opposition, retire certains propos non parlementaires.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, M. Roux (Arthabaska) dépose :

Un document intitulé *Plan de diversification et de développement économique – Liste préliminaire des projets de la MRC d'Antoine-Labelle*.

(Dépôt n° 677-20071122)

Motions sans préavis

M. Charest, premier ministre propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne le Prix de l'alphabétisation du Conseil de la fédération de 2007 remis cette année à madame Sandra Trudel en reconnaissance de l'importance de l'alphabétisation comme composante fondamentale du développement d'une société dynamique et d'une économie prospère.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

M. Whissell, ministre du Travail propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne le 5^e anniversaire de la Commission des relations du travail ; depuis le 25 novembre 2002, elle assure une application diligente et efficace du Code du travail et de la trentaine de lois relevant de sa compétence ;

QUE l'Assemblée nationale réaffirme l'importance de la mission de la CRT.

22 novembre 2007

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Beauchamp, ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, M. Diamond (Marguerite-D'Youville) et M. Trottier (Roberval) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale du Québec, à l'occasion des cinq ans de l'adoption de la Politique nationale de l'eau, réaffirme l'importance d'assurer une gestion responsable de l'eau au bénéfice des générations actuelles et futures.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Ménard (Laporte), M. Riedl (Iberville) et M. Turp (Mercier) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale félicite les récipiendaires 2007 de l'Ordre de la Pléiade, qui est annuellement décerné à des personnalités de l'espace francophone qui se sont particulièrement distinguées en servant les idéaux de coopération et d'amitié de la Francophonie.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Bérubé (Matane), Mme Courchesne, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, et M. Légaré (Vanier) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale condamne le dopage dans le sport amateur et professionnel au Québec et qu'elle salue les efforts déployés par l'Agence antidopage mondiale qui a son siège social à Montréal.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

22 novembre 2007

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 84 et 185 du Règlement, M. Gaudreault (Jonquière), Mme Courchesne, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, et M. Desrochers (Mirabel) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale souligne le 40^e anniversaire de fondation du Cégep de Jonquière et félicite toute la communauté collégiale pour sa participation aux festivités tenues cette année.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Couillard, ministre de la Santé et des Services sociaux, M. Caire (La Peltrie) et M. Bergeron (Verchères) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale du Québec souligne la Semaine des centres jeunesse du Québec.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Gautrin, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission des finances publiques, afin de compléter ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières sur le projet de loi n° 32, Loi favorisant la gestion rigoureuse des infrastructures publiques et des grands projets.
-

22 novembre 2007

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

M. Couillard, ministre de la Santé et des Services sociaux, propose que le principe du projet de loi n° 51, Loi modifiant la Loi sur la Régie de l'assurance maladie du Québec, la Loi sur l'assurance maladie et la Loi sur les services de santé et les services sociaux, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 51 est adopté.

M. Gautrin, leader adjoint du gouvernement, propose que le projet de loi n° 51 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission des affaires sociales.

La motion est adoptée.

Mme Boulet, ministre des Transports, propose que le principe du projet de loi n° 36, Loi modifiant la Loi concernant les partenariats en matière d'infrastructures de transport et d'autres dispositions législatives, soit maintenant adopté.

Un débat s'ensuit.

Au cours de son intervention, du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, M. Gingras (Blainville) dépose :

Des extraits des débats de l'Assemblée nationale de la séance tenue le jeudi 18 octobre 2007 ;

(Dépôt n° 678-20071122)

Un extrait du *Rapport de la Commission d'enquête sur le viaduc de la Concorde*, incluant un tableau présentant, notamment l'évolution du nombre de structures déficientes ;

(Dépôt n° 679-20071122)

22 novembre 2007

Un extrait d'une entente de partenariat concernant la réalisation de l'autoroute 25 ;

(Dépôt n° 680-20071122)

Un extrait d'un document de travail de la Commission de l'administration publique concernant les commentaires du Vérificateur général du Québec sur un rapport annuel de gestion du ministère des Transports.

(Dépôt n° 681-20071122)

Le débat se poursuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 36 est adopté.

M. Gauthier, leader adjoint du gouvernement, propose que le projet de loi n° 36 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission des transports et de l'environnement.

La motion est adoptée.

M. Gauthier, leader adjoint du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au mardi 27 novembre 2007, à 10 heures.

La motion est adoptée.

En conséquence, à 17 h 22, M. Picard, troisième vice-président, lève la séance et l'Assemblée s'ajourne au mardi 27 novembre 2007, à 10 heures.

22 novembre 2007

SANCTION DE PROJETS DE LOI

Le jeudi 22 novembre 2007, à 16 h 02, au cabinet du lieutenant-gouverneur, en présence de Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, et de Mme Mignolet, directrice du Secrétariat de l'Assemblée et représentante du secrétaire général, il a plu à l'honorable Pierre Duchesne, lieutenant-gouverneur du Québec, de sanctionner les projets de loi suivants :

- n° 25 Loi modifiant la Loi sur les services de santé et les services sociaux pour les autochtones cris
- n° 26 Loi modifiant la Loi sur la Régie de l'assurance maladie du Québec et modifiant d'autres dispositions législatives
- n° 28 Loi modifiant la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune
- n° 33 Loi modifiant la Loi sur la Société des Traversiers du Québec et d'autres dispositions législatives

Le Président

MICHEL BISSONNET